

Direction Aménagement Urbanisme Habitat Hébergement

Référence : PG/YR/2025.188
Affaire suivie par : Yoann RAINEAU
Tél. 02 51 47 48 98

Objet : Dossier ATINEA

Vos réf. : votre courrier du 1/07/2025

Mr le PREFET DE LA VENDEE

Direction de la Coordination, du Pilotage, de
l'Appui Territorial et de l'Environnement

29, rue Delille
85 922 LA ROCHE SUR YON CEDEX 9

La Roche-sur-Yon, le 26/08/2025

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 1^{er} juillet dernier, vous avez bien voulu me notifier votre arrêté n° 2025-DCPATE relatif à l'ouverture d'une consultation du public relative au dossier ATINEA conformément aux dispositions du code de l'environnement.

A travers l'article 4 de cet arrêté, vous sollicitez l'avis du conseil municipal de la commune de La Roche-sur-Yon sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la SAS ATINEA et ce dans un délai de deux mois.

Une délibération proposant d'émettre un avis favorable au projet de permis d'aménager et d'autorisation environnementale déposés par la SAS ATNIEA sera présentée au prochain Conseil Municipal du 23 septembre.

Ce projet de reconversion d'un ancien site industriel que j'ai ardemment soutenu et continuerai de soutenir en tant que Maire de La Roche-sur-Yon et Président de La Roche-sur-Yon Agglomération est un projet d'intérêt général essentiel pour le développement de notre territoire.

ATINEA a en effet pour objectif d'être un pôle d'excellence dédié aux énergies décarbonées pour construire l'avenir de la mobilité et de l'énergie, à La Roche sur yon, au centre de la Vendée et d'une agglomération dynamique de près de 100 000 habitants.

Cette reconquête d'un ancien site industriel s'inscrit pleinement dans les objectifs de la loi ZAN et doit devenir un démonstrateur en termes de reconquête d'une friche économique.

Les différentes mesures développées dans la demande d'autorisation environnementale déposée par le pétitionnaire (gestion de la séquence ERC, désimperméabilisation, gestion du cycle de l'eau etc...) démontrent la volonté de développer un projet de parc d'activités économiques vertueux et respectueux de la biodiversité.

Aussi, je vous confirme, Monsieur le Préfet, qu'un avis favorable à ce projet sera présenté lors du prochain conseil municipal du 23 septembre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.